
Sous les projecteurs: Nigéria

L'adoption de la loi sur (l'interdiction de) la discrimination à l'égard des personnes handicapées

Contexte

En 2011 et 2015, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi 2009 sur la discrimination à l'égard des personnes handicapées, mais l'ancien président a refusé de le signer. Le projet de loi pour la nouvelle loi a été adopté par la Chambre des représentants et la commission mixte du Sénat en novembre 2016, mais n'a été envoyé au président pour signature qu'en décembre 2018. Ce n'est qu'en 2019 que le président a signé la loi nationale sur le handicap, juste avant les élections générales, en réponse à une contestation par une OPH via un échange dans les médias publics. La loi établit la discrimination d'une personne fondée sur son statut de handicap en tant qu'infraction punissable. Entre autres dispositions, la loi exige que le gouvernement fournisse les aménagements et les garanties nécessaires et crée une Commission nationale pour les personnes handicapées. Celle-ci a été un allié et un partenariat essentiel pour de nombreuses OPH.



Qui a mené la cause?

Menée par l'organisation-cadre nigériane des personnes handicapées, JONAPWD, grâce à une subvention à la coalition qui a rassemblé des partenaires clés, notamment des acteurs gouvernementaux. Cette grande victoire a également été rendue possible grâce au soutien de l'Association des avocats handicapés du Nigeria (ALDIN). L'adoption de la loi a également été mise à profit par les alliés du mouvement des personnes handicapées, tels que Christian Blind Mission (CBM) International dans le cadre du développement du Plan nigérian de réponse humanitaire 2023.



«La loi interdit la discrimination fondée sur le handicap et impose des sanctions, notamment des amendes et des peines de prison, à ceux qui y contreviennent.» - JONAPWD

Moments clés 2018-2022

- 1. Après des années de retards et d'incertitude sur le projet de loi, en 2018 l'ALDIN invoque la loi sur la liberté d'information pour interroger l'Assemblée nationale sur l'état actuel du projet de loi nationale sur le handicap.**
- 2. JONAPWD, avec d'autres OPH, mène une campagne médiatique pour pousser à la signature du projet de loi.**
- 3. En janvier 2019, le Président de la République fédérale du Nigeria signe le projet de loi. La loi sur (l'interdiction de) la discrimination à l'égard des personnes handicapées est enfin une réalité.**
- 4. En août 2020, la Commission nationale pour les personnes handicapées a été créée conformément à l'article 31 de la loi nationale sur le handicap, ouvrant ainsi de nombreuses opportunités pour des politiques inclusives et la mise en œuvre de la loi.**
- 5. La loi nationale sur le handicap est utilisée par les OPH pour plaider en faveur de politiques et de programmes intégrant le handicap.**

Pourquoi cette victoire est-elle si importante?

- La loi constitue une base importante pour le travail de plaidoyer basé sur les droits des personnes handicapées au Nigéria.
- La loi marque un changement important vers la reconnaissance des droits des personnes handicapées au Nigéria.
- La loi fait progresser la question du handicap en tant que question de droits humains.
- Cet accomplissement montre le pouvoir de rassembler différents OPH et acteurs gouvernementaux.

Contribution de DRF/DRAF



L'assistance technique fournie par DRF/DRAF à JONAPWD a contribué au recours à un spécialiste de la communication qui a soutenu des campagnes de sensibilisation du public sur les réseaux sociaux et des conférences de presse. Celles-ci ont contribué à façonner les perceptions du public et ont encouragé d'autres à se joindre à la demande d'adoption de la loi nationale sur le handicap. De plus, la subvention de DRF destinée à la coalition a permis de faire appel à ALDIN pour demander des informations sur l'état d'avancement du projet de loi national sur le handicap et faire pression pour sa signature.